Departementale des Pyrénées Atlantiques 12 rue des Alliés 64000 PAU Tel: 05 59 82 57 40 Fax: 05 59 82 57 45 Mei: 64@se-unsa org Web: www.se-unsa org Web: ww



nseignant



des Pyrénées Atlantiques

Dispensé de timbrage



La déflagration politique des dernières présidentielles laisse encore, un an après, un paysage politique en partie dévasté qui ne semble présager que d'une nouvelle progression des fractures et donc des nationalismes et des populismes. Depuis le mois de septembre, les conflits sociaux se succèdent d'abord sur les ordonnances modifiant le code du travail, sur la fonction publique, dans les Ehpad, la pénitentiaire, Air France et bien sûr ce très long conflit à la SNCF. Si à chaque fois le Président et le gouvernement renforcent leur position et affaiblissent celle des syndicats, ils jouent un jeu dangereux! En feignant d'ignorer le rôle des corps intermédiaires, ils prennent de très gros risques pour l'avenir.

Sur la fonction publique et les services publics, les enjeux sont complexes à appréhender. Alors que les fonctionnaires apprécieraient une juste reconnaissance de leur travail et de leur engagement, ce gouvernement ne cesse de les considérer comme un fardeau financier responsable de la dette publique. Le service public n'est pas une charge mais une chance!

Le statut de fonctionnaire ce sont des droits mais aussi des devoirs pour garantir la continuité du service public et son indépendance. Si tout le monde est d'accord pour défendre les droits comme la sécurité de l'emploi et la pension. Les contraintes du statut pèsent aussi individuellement sur nos collègues quand il est question, par exemple, d'aller travailler là où personne ne veut aller ou de ne pas obtenir son temps partiel sur autorisation pour assurer la continuité du service.

Au Ministère de l'Éducation Nationale, les dossiers se succèdent également sur un rythme effréné. Depuis plus d'un an, avec l'arrivée de JM Blanquer, le travail syndical ressemble plus à des bras de fer successifs qu'à un dialogue social en confiance. Réforme du bac et du lycée général et technologique, réforme de la voie pro, réorganisation territoriale de l'Education Nationale, « lire, écrire, compter et respecter autrui », sont autant de dossiers qui ne se ressemblent pas mais que notre responsabilité syndicale nous oblige à prendre au sérieux un par un.

Enfin un agenda social a été établi et proposé aux organisations syndicales. Gestion des Ressources Humaines, éducation prioritaire, évolution de carrière, recrutement et formation des enseignants... Même si les intitulés des dossiers ne nous garantissent pas les contenus, sur tous ces sujets, le SE-Unsa a fait le choix d'une posture engagée, d'un syndicalisme utile loin des postures idéologiques. Mais, dans une discussion, il faut être deux. Et les dernières annonces ministérielles (mort annoncée des CAP dans la fonction publique d'état) n'invitent pas à la confiance.

Le SE-Unsa a confié à l'IFOP le soin d'étudier l'état d'esprit des enseignants à l'issue de la première année scolaire de la nouvelle majorité gouvernementale. Comment perçoivent-ils la nouvelle politique éducative ? Quelles sont leurs attentes pour mieux vivre leur métier ? Cette enquête révèle que 63% des enseignants jugent que sa politique ne va pas dans le bon sens. Cette proportion culmine à 72% chez les professeurs en lycée général et technologique. Seuls les enseignants en éducation prioritaire expriment à une courte majorité leur satisfaction (53% de réponses favorables).

Pour finir sur une note positive, malgré ce contexte politique négatif, les enseignants se disent très majoritairement (82%) «heureux d'exercer leur métier ». Selon l'enquête, la première marque de reconnaissance pour un enseignant, c'est qu'on lui fasse confiance dans ses choix pédagogiques. Pour se sentir bien dans leur métier, les enseignants demandent à être mieux accompagnés en cas de difficultés professionnelles et en fin de carrière et souhaiteraient à 75% pouvoir expérimenter temporairement d'autres fonctions /métiers en vue d'une mobilité professionnelle.

L'agenda social annoncé par le ministre pourrait lui permettre de répondre concrètement à ces attentes. Les enseignants, comme les autres fonctionnaires, ont à cœur de bien faire leur métier. Ils attendent maintenant confiance, soutien et reconnaissance de leur employeur.

Franck Hialé

SOMMAIRE

Page 2 - 3 Une équipe à votre service Page 4 - 5 Stages du SE-Unsa

Page 6 - 7 Unsa Éducation

Page 8 - 12 1er degré

Page 13 -15 2nd degré
Page 16 Entrée Métier
Page 17 - 18 Adhésion
Page 19 - 20 Unsa Retraités



n° 147 ai - iuin 2018



ne équipe à votre service

Secrétaire départemental

Franck HIALE 06 89 34 86 83 (Lycée Saint John Perse - PAU)

Responsables Lycées / Collèges

Patricia ESCAPIL 06 35 25 32 79

(Collège Saint Pierre d'Irube)

Marthe ABENIA 06 77 22 89 73

(Collège Lescar)

Marie Laure CRUTCHET 06 13 56 88 04

(Collège Camus - Bayonne)

Responsables premier degré

Audrey LALANNE 06 22 94 47 37

(secteur Pays Basque)

Isabelle ALIAS 06 35 25 32 78

(secteur Béarn) Cécile FAURAND (secteur Pau)

Responsables ASH

Sylvain RAVIER 06 16 84 49 06 Cécile LARRIERE 06 35 25 33 56

Responsable début de carrière

Alain CHAILLET 06 35 25 32 81

Responsable retraite

Daniel SAINTE CLUQUE

Responsable CHSCT

Pierre CAMBERABERO 06 24 64 71 18

Laurent TINTET

Trésorier

Jérôme FALCUCCI

Secrétariat

Marie Pierre PAPE

Elus CAPD 1er degré

Audrey LALANNE Stéphanie DARROUX

Jérôme FALCUCCI Cécile LARRIERE

Valérie DUTOUR Alain CHAILLET

Isabelle ALIAS Isabelle LAJUS

Jean-Marie DUPUY Sylvain RAVIER

Elus CAPA 2nd degré

Patricia ESCAPIL Laurence NAUMOT



Nous contacter

Section départementale des Pyrénées Atlantiques



12, rue René Fournets 64000 PAU



2 05 59 82 57 40



64@se-unsa.org

http://sections.se-unsa.org/64/



Le SE-UNSA 64 vous informe de l'actualité enseignante en temps réel.

Pour rester connecté, suivez nous sur Twitter, @SEUNSA64 et sur Facebook www.facebook.com/SEUNSA64/



ne équipe à votre service

Le SE-Unsa des Pyrénées-Atlantiques a déménagé!



Durant les vacances d'avril, nous avons quitté nos locaux de la rue des Alliés pour nous installer rue René Fournets au Hédas.

Des collègues retraités sont venus nous donner un coup de main. L'emballage des cartons, le déballage et l'installation se sont faits dans la bonne humeur.

Comme dans tout déménagement, nous avons rencontré quelques difficultés et connu des coupures (téléphone et internet) mais tout est finalement rentré dans l'ordre et nous avons été opérationnels rapidement.



Situé en plein cœur du quartier historique entièrement rénové, le cadre est très agréable. Les bu-



reaux sont spacieux et lumineux. Chaque militant possède désormais un poste de travail fonctionnel.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 25 mai en présence de nombreux adhérents qui ont répondu présents à notre invitation.

Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité, a été l'occasion pour les militants et les collègues de se rencontrer et d'échanger autour d'un verre.





Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

SE-UNSA, 12 rue René Fournets 64000 PAU - 05 59 82 57 40

S tages du SE-Unsa

Le SE-Unsa 64 a proposé plusieurs stages durant l'année 2017/2018

- « Entrée dans le métier » le mardi 21 novembre 2017 à l'ESPE de Pau. Ce stage, ouvert aux fonctionnaires stagiaires a été l'occasion de faire le point sur les enjeux importants de leur année: mutations, titularisation, reclassement, PPCR, enseigner dans le supérieur...
- « Liste d'aptitude à la direction d'école » le jeudi 23 novembre 2017 au collège Daniel Argote à Orthez. Ce stage, ouvert à tous, adhérents ou non, a permis aux participants d'avoir une vision plus exhaustive des questions et thèmes pouvant être abordés lors de l'entretien pour être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école, et de mieux connaître les attentes, enjeux et difficultés qui peuvent être rencontrés une fois en poste.
- « Préparer son RDV de carrière » le vendredi 15 décembre 2017 au collège Pierre Emmanuel de Pau. Ce stage, réservé aux adhérents, avait pour objectif d'accompagner les collègues dans la préparation de leurs futurs rendez-vous de carrière.



- « Mon argent et moi » le vendredi 6 avril 2018 au lycée Baradat à Pau. Ce stage, ouvert à tous, adhérents ou non, a permis aux participants de mieux comprendre leur fiche de paye (SFT, ISAE, HSA, HSE, PC, RAFP, CSG, CRDS, ...), de connaître l'action sociale (AIP, CESU, chèques vacances, ...) et d'obtenir de l'aide pour remplir leur déclaration d'impôts.
- « **Préparer sa retraite** » le jeudi 26 avril 2018 au collège Albret de Dax. Ce stage, ouvert à tous, adhérents ou non, a été l'occasion de faire le point sur la législation, de connaître les effets du PPCR sur la retraite et les démarches à effectuer. Les participants ont également pu obtenir des simulations de calcul.
- « Enseigner hors de France » le lundi 7 mai 2018 à l'UPPA de Pau. Durant ce stage, collègues intéressés, adhérents ou non, ont pu obtenir des informations sur les démarches à effectuer, les types de contrat et leur durée, les conditions de retour en France.
- « **ASH** » le vendredi 11 mai 2018 au lycée hôtelier de Biarritz. Ce stage, ouvert à tous, adhérents ou non, a permis aux participants de discuter, partager, construire pour la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les participants nous ont fait savoir cette année encore que les stages avaient complètement répondu à leurs attentes et leur avait permis de trouver les réponses à leurs questions.

Marie-Laure CRUTCHET

Vous avez été plusieurs à nous les réclamer!

Sachez que le SE-Unsa organisera un stage « **Agir dans mon établissement** » (instances, CA, budget, conseil péda, DHG ...) à la rentrée 2018.

Nous reconduirons également notre stage « **Préparer son RDV de carrière** » afin d'accompagner les collègues pour la préparation de leur entretien.



Préparer son rendez-vous de carrière - Saison II

Qu'est-ce qu'un rendez-vous de carrière ?

La réforme de l'évaluation mise en œuvre à la rentrée 2017 pour les personnels enseignants et d'éducation, ainsi que les psychologues de l'Education nationale comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez- vous de carrière.

Mon évaluation nouvelle formule (

Pour sortir d'une logique infantilisante, inéquitable et inefficace, ces trois rendez-vous de carrière (6ème, 8ème et 9ème échelons) doivent être des moments d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Comment se déroule le rendez-vous de carrière ?

En fonction du corps d'appartenance et du lieu d'exercice (1er degré, 2nd degré, PsyEN, enseignement supérieur ou détaché), le rendez-vous de carrière s'organise autour d'une inspection en classe ou en situation professionnelle suivie d'un ou deux entretiens professionnels avec l'inspecteur et/ou le supérieur hiérarchique.

Un rendez-vous de carrière, ça se prépare

En s'appuyant sur le référentiel de compétences et sur le document de référence de l'entretien mis à disposition des enseignants par le Ministère, le SE-UNSA 64 a proposé à ses adhérents de les accompagner dans la préparation de leur rendez-vous de carrière. Sous forme de réunions ou de stage, à Pau ou à Bayonne, nous avons présenté ces documents aux collègues, échangé autour des différents items et cherché ensemble comment les renseigner en fonction du parcours de chacun. En effet, le SE-UNSA revendique que, dans le nouveau dispositif d'évaluation, les enseignants ne soient plus considérés comme des « adultes perpétuels élèves » mais comme des professionnels reconnus experts de leur pratique. C'est pourquoi nous avons conseillé à tous les collègues concernés de renseigner leur document de référence avant de l'envoyer à leur(s) évaluateur(s) ou de le leur remettre lors de l'entretien. Les retours des collègues ont été très positifs : cette préparation leur a permis d'être confiants lors des entretiens et de parler beaucoup plus facilement de leurs expériences et de leur valeur professionnelle sur l'ensemble de leur carrière avec leur(s) évaluateur(s).

Calendrier des rendez-vous de carrière

Au mois de juin, les enseignants concernés par un rendez-vous de carrière en 2018-2019 sont individuellement informés de la programmation d'un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire à venir. Au plus tard un mois avant la date de l'inspection, le calendrier précis du rendez-vous de carrière est communiqué à l'enseignant par l'inspecteur compétent. Le SE-UNSA 64 sera présent pour accompagner les adhérents qui le souhaitent à préparer ce rendez-vous de carrière.

Après le rendez-vous, l'enseignant est informé par notification dans l'application SIAE (système d'information d'aide à l'évaluation) et dans sa messagerie professionnelle et I-Prof de la mise à disposition des appréciations des évaluateurs et de l'appréciation finale du rendez-vous de carrière.

Audrey LALANNE

Qui sera concerné l'année prochaine?

En 2018-2019, le rendez-vous concernera ceux qui seront éligibles à un « boost » l'année scolaire suivante, soit 2019-2020. Les collègues concernés seront donc ceux :

- ⇒ qui auront en 2018-2019 entre 12 et 24 mois d'ancienneté dans l'échelon 6 (donc promus à l'échelon 6 entre le 1er septembre 2017 et le 31 août 2018),
- ⇒ qui auront en 2018-2019 entre 18 et 30 mois d'ancienneté dans l'échelon 8 (donc promus à l'échelon 8 entre le 1er mars 2017 et 28 février 2018),
- ⇒ qui auront en 2018-2019 entre 12 et 24 mois d'ancienneté dans l'échelon 9 (donc promus à l'échelon 9 entre le 1er septembre 2017 et le 31 août 2018).

NSA - EDUCATION

13 académies pour 13 régions, sans garanties pour l'UNSA c'est non!

Rapport sur l'organisation territoriale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur :13 académies pour 13 régions sans garanties pour l'UNSA c'est non!

Avant sa publication, les rapporteurs ont présenté les grandes lignes du rapport. Il comportera des recommandations, les ministres pourront décider d'en retenir certaines et de les mettre en œuvre ... ou pas.

Le rapport dresse un bilan très mitigé du fonctionnement et de l'organisation actuels des régions académiques et il préconise à terme de calquer les péritropolitaines.

sur les difficultés de fonctionnement autour de l'articulation entre les recteurs académiques et le recteur de région académique qui peut conduire à un affaiblis- En amont des arbitrages des ministres, l'UNSAsement de l'Éducation Nationale dans les relations avec services de l'État et les autres Régions. Actuellement, il nous semble que c'est avant tout dans l'absence d'une « chaine hiérarchique claire et lisible » que résident les difficultés actuelles et il serait possible d'y remédier sans chambouler l'ensemble des organisations actuelles, déjà fortement impactées par les précédentes réorganisations.

territoriale ne peut aboutir à une transformation uni- formations se construisent avec tous les personnels forme. Notre approche reste celle de l'amélioration au travers notamment d'un dialogue social de qualité du service public, de l'amélioration de la gestion des tant nationalement que localement. ressources humaines dans la proximité et de l'accompagnement des personnels en cas d'évolutions.

Certes, les rapporteurs semblent traiter différemment les régions en fonction de leurs particularités notamment territoriales en prévoyant par exemple des recteurs adjoints et des vice-chanceliers pour les plus vastes. Pour autant, l'Unsa-Education n'est pas convaincue que cela permettre de faire vivre efficacement le service public qui a le plus grand nombre d'agents et la plus forte présence territoriale au travers de son nombre important d'écoles et établissements. Par ailleurs, les rapporteurs annoncent également le maintien au moins dans un premier temps des périmètres actuels de gestion des personnels. C'est un point de vigilance prioritaire pour l'UNSA Éducation. Il reste encore bien d'autres questions en suspens dans les modalités précises d'organisation, de gouvernance et de gestion avec une attention particulière pour l'échelon départemental. Les arbitrages des ministres sur ces mètres des académies sur celui des 13 régions mé- points seront très attendus. Nous serons également très attentifs à croiser ses orientations pour l'Education Natio-Pour l'UNSA Éducation, nous partageons le constat nale avec les évolutions qui découleront du dossier action publique 2022.

> Education rencontrera la secrétaire générale de deux ministères pour faire valoir ses propositions à l'aune de ses deux préoccupations majeures : La qualité du service public d'Éducation sur l'ensemble du territoire et les conditions d'exercice de l'ensemble des personnels.

L'UNSA Éducation rappelle que ces évolutions ne sont pas une fin en soi. Elles ne peuvent être menées au pas de charge. L'UNSA Education, fédération de Pour l'UNSA Éducation, l'évolution de l'organisation tous les métiers de l'éducation, exige que les trans-



Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail

Cette année nous avons mesuré une avancée certaine sur la prise en charge des situations d'enfant hautement perturbateur en classe. Quel est l'élément déclencheur, accélérateur de cette prise en considération ?

La fiche SST.

L'utilisation du Registre Santé et Sécurité au Travail est essentiel. Aujourd'hui, il s'utilise en complémentarité du nouveau dispositif « Fait Établissement » de l'application Aréna.

Ces outils d'information et d'alerte sont essentiels pour la prise en compte de la réalité du terrain.

des Pyrémees Atlantiques | Commission | Com

Toutefois certains dysfonctionnements sur les fiches SST perdurent,

et l'absence de visibilité par les représentants du personnel du CHSCT sur les « faits établissement » nous préoccupent, en particulier ceux qui relèvent du champ des Risques Psycho Sociaux. En effet cet outil ne peut se limiter aux seules statistiques de l'institution, il doit être aussi un outil de travail pour l'amélioration de nos conditions de travail. Nous serons vigilants et demandons déjà à avoir une transparence sur les remontées du terrain.



Notre ambition pour la rentrée prochaine reste d'analyser les situations de travail portées à notre connaissance, et nous maintenons nos revendications à orienter la gestion des personnels dans la prévention des risques, notamment les risques psychosociaux.

Notre cible principale sera l'étude des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels de chaque unité de travail. Nous vous recommandons d'y travailler. Le Rectorat de Bordeaux en a fait un axe académique fort, et nous encouragerons son utilisation. Nous sommes à votre écoute pour vous accompagner dans son utilisation.

Vous pouvez accéder enfin aux avis que nous rendons, à nos questions, à nos revendications, ils sont publics (site DSDEN64, icône CHSCT dans le cadre « action rapide »). Et si nous ne faisons pas autant de visites d'établissement que nous souhaiterions, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas!

L'équipe des représentants SE UNSA pour l'UNSA EDUCATION en CHSCT

Pierre CAMBERABERO, secrétaire du CHSCT

Marthe ABENIA, PLC et Sylvain RAVIER, PE



Mouvement 1er degré : Le SE-Unsa à vos côtés !

Quelques chiffres

La CAPD du 1^{er} mouvement, qui valide les nouvelles affectations des collègues, s'est tenue le jeudi 3 mai 2018. Cette année 841 collègues y ont participé : 343 ont obtenu une nouvelle affectation, 273 ont été maintenus sur leur poste et 225 restaient sans affectation à l'issue de cette première phase du mouvement départemental.

Accompagnement, outils et suivi

Pour vous aider dans ce moment crucial de l'année, le SE-UNSA 64 a cette année encore tout fait pour être le syndicat utile : nous avons tenu de très nombreuses permanences téléphoniques et sur rendez-vous pour renseigner au mieux les collègues, relayé l'ensemble des informations sur notre site internet, y compris les nombreuses mises à jour de la DSDEN, et proposé à tous les collègues qui le souhaitaient de nous renvoyer une fiche de suivi.

Le SE-UNSA 64 a apporté encore plus d'outils aux collègues pour les aider dans leur choix : puisqu'un vœu géographique était obligatoire cette an-



née, nos adhérents et collègues venus à nos permanences ont pu s'appuyer sur différents documents que nous avions préparés pour savoir ce qu'impliquait chaque vœu géographique, notamment compte tenu des écoles primaires du secteur. Nous avons également décrit les supports exacts des postes de TRS, ainsi que les plus petits barèmes nécessaires à l'obtention d'un poste lors des précédents mouvements.

Accusés de réception erronés

Cette année était également particulière puisque les accusés de réception envoyés aux collègues par la DSDEN pendant les vacances scolaires ne prenaient pas en compte les bonifications ou priorités : par le biais du site internet du SE-UNSA 64, nous avons informé les collègues que les accusés de réception pouvaient être faux et leur avons conseillé de les vérifier. S'ils s'avéraient erronés, nous avons accompagnés les collègues pour informer la DSDEN et en prendre note lors des vérifications qui étaient à venir.

Vérifications

Nous avons examiné toutes les fiches de suivi qui avaient été envoyées au SE-UNSA 64 pour procéder à leur vérification. Nous remercions chaque collègue faisant cette démarche, car ces fiches nous permettent de relever des erreurs dans les documents préparatoires du mouvement.

Résultats

A l'issue de la CAPD, le SE-UNSA 64 a contacté personnellement tous les collègues adhérents ou ayant envoyé une fiche de suivi pour les informer du résultat de leur mouvement. En effet nous ne divulguons pas de résultats qui n'auraient pas été validés, et cette année n'a pas fait exception à la règle puisque plusieurs changements d'affectation ont dû être apportés lors de la CAPD, modifiant les affectations initiales d'une vingtaine de collègues.

En revanche, le SE-UNSA 64 propose dès la fin de la CAPD un compte-rendu sur son site internet, accessible à tous, avec les résultats du mouvement par nom et par commune. Notre suivi se poursuit pour tous les adhérents et collègues nous ayant envoyé une fiche, car ils reçoivent ensuite un courrier personnalisé avec une explication pour chacun de leur vœu non obtenu.

2nd mouvement et affectations d'office

Ce travail s'est également prolongé pour les collègues participant au 2nd mouvement : fiche de suivi, permanences et outils en ligne leur ont été proposés dès les résultats du premier mouvement connus. Comme à son habitude, le SE-UNSA 64 contactera personnellement les collègues à l'issue de la CAPD du mardi 26 juin, avant de publier les résultats sur son site internet.

Enfin, nous accompagnerons tous les collègues qui le souhaitent pour les affectations d'office du lundi 2 juillet, ou de la rentrée pour celles et ceux qui resteraient sans poste.

Le SE-UNSA 64 est définitivement le syndicat utile avec toute son équipe à votre service !

er DEGRÉ

Avancement à la Hors classe : faux départ dans le 64 !

Les CAPD de l'avancement à la hors classe devaient se dérouler avant le 31 mai, celle de notre département se tiendra finalement le 26 juin.

D'une part le contingent de 115 promus dans le 64 n'a été confirmé par le ministère que tardivement. En effet, depuis 2012, le ratio de passage a été augmenté : de 2%, il a atteint 5.5% en 2017, résultat de l'action menée par le SE-Unsa depuis 2011 afin de donner aux PE les mêmes chances d'accéder à la hors classe que les autres corps enseignants (7% pour eux).

D'autre part les modalités de mise en place de la 1ère campagne dans le cadre du PPCR n'ont pas été élaborées dans un cadre paritaire. Dans ces conditions, les commissaires paritaires du Se-Unsa64 ne pouvaient valider un projet d'avancement sans connaître les critères précis d'évaluation de leurs collègues.

Le nouveau barème prend en compte 2 éléments à un niveau identique : la valeur professionnelle (sur 120 points) et l'ancienneté dans la plage d'appel (sur 120 points).

La valeur professionnelle est arrêtée par le Dasen, après avis de l'IEN prenant en compte la note, les rapports d'inspection, le nombre d'inspections totales, la date de la dernière inspection, de même que le parcours professionnel des collègues.

Les IEN ont émis des avis selon les 3 niveaux possibles: à consolider, satisfaisant ou très satisfaisant.

L'avis de votre IEN est à consulter sur votre boite I-Prof. Pour vous aider dans cette démarche, le SE-Unsa vous propose un tutoriel pour consulter l'avis de votre IEN sur I-Prof.

org Ma promo e-unsa.

Il est essentiel de connaître l'avis émis par son IEN, car nous constatons pour cette première campagne de transition qu'un avis « très satisfaisant » de l'IEN est nécessaire pour être promu. Nous invitons les collègues qui le souhaitent (en particulier ceux qui sont proches de la retraite), à envoyer un courrier de contestation à leur IEN le plus rapidement possible et à nous mettre en copie, pour demander des explications quant à cet avis, voire un rendez-vous qui pourrait déboucher à une modification de cet avis.

Isabelle ALIAS / Daniel SAINTE-CLUQUE

Rythmes scolaires.

Quand l'exception devient la règle!

Définition « dérogation » : « Une dérogation constitue une exception dans l'application d'une règle d'origine contractuelle, légale ou administrative ». Il en est ainsi des lois de la République. Or, que constate-t-on en matière de rythmes scolaires dans les Pyrénées Atlantiques ? 90,80% des écoles des Pyrénées Atlantiques fonctionneront sur un système dérogatoire à la loi à la rentrée prochaine. A ce jour, nous ne connaissons pas la proportion au niveau national.

France par rapport aux pays voisins. Les intérêts divergent : parents, tourisme. Le temps scolaire doit tenir compte du temps de l'enfant donc de son âge et des territoires où il vit. L'adaptation est nécessaire. Dès la généralisation sur tout le territoire national des écoles communales publiques, les horaires se sont adaptés : les écoles rurales débutaient les classes à partir de 9h et terminaient la journée à 16h30 tenant compte ainsi des

trajets à pied entre le domicile et l'école quand la classe commençaient dès 8h30 dans les écoles urbaines. Etablir un rythme unique national comme le réclament certains et ne pas tenir compte en particulier des spécificités sociales et territoriales, de l'âge des enfants et du climat, serait un non sens.

L'Appel de Bobigny signé en 2010 par les organisations syndicales, la FCPE et les associations complémentaires faisait consensus : « Il faut alléger la journée et adapter le travail scolaire aux temps favorables aux apprentissages, alterner et équilibrer dans la journée les différentes formes de regroupement, les différentes activités et disciplines, les formes de travail, garantir la pause mé-Le sujet du temps scolaire a toujours été conflictuel en ridienne, refuser la semaine actuelle de 4 jours et prioriser un rythme annuel alternant 7 semaines scolaires et 2 semaines complètes de vacances intermédiaires, définir un volume annuel d'heures d'enseignement ».

> La réforme des rythmes scolaires mise en œuvre par le ministre V. Peillon en 2013 a suivi les recommandations principales contenues dans l'appel de Bobigny en recherchant un cadre global via la mise en place des Projets

er DEGRÉ

éducatifs territoriaux. Les contraintes en termes financier journée, de la semaine, du calendrier annuel, des jours et de ressources humaines qui ont alors pesées sur les fériés, du changement d'heure, de la différenciation des collectivités aboutissent au constat d'échec de la réforme.

Sans qu'un bilan soit tiré des 4 années passées, le décret Blanquer de juin 2017 conduit aujourd'hui à un retour massif des écoles au rythme de 4 jours de classe par semaine.

Et maintenant?

La question n'est pas close pour autant. Le comité départemental de suivi des rythmes continuera à se réunir tant que la réforme des rythmes est inscrite dans la loi de la République. Évacuer la réflexion sur les questions de la

rythmes entre écoles et établissements, du temps de travail des enseignants et de sa répartition hebdomadaire et annuelle, c'est faire la « politique de l'autruche ».

Ce retour massif à la semaine à 4 jours, loin de régler les problèmes de l'échec scolaire et de la fatigue des élèves, en soulève d'autres. Au SE-UNSA et à l'UNSA Education nous sommes prêts à rouvrir le chantier pour une meilleure articulation des temps de l'enfant y compris en différenciant le temps du travail des enseignants de celui des

Daniel SAINTE CLUQUE

La classe exceptionnelle, un nouveau grade supplémentaire

des personnels enseignants quel que soit leur le ministère. corps d'appartenance.

classe normale, hors classe, classe exceptionnelle. pour qu'il atteigne 10% du corps en 2023. Il en sera désormais ainsi pour l'ensemble des Le SE-UNSA, comme il le fait depuis la création de corps.

la classe exceptionnelle au 1er septembre. Deux l'accès par le vivier 1. viviers permettent l'accès à ce « nouveau » grade :

- via le vivier 1 (80% des accès)
- L'accès au dernier échelon de la hors classe est connu à ce jour. nécessaire pour l'accès via le vivier 2.

Le barème comprend deux parties :

- la durée dans la plage d'appel (3 points par an à l'enseignement réalisé dans une section de compter de la première année du 3^{ème} échelon pour **technicien supérieur ou dans une formation** un maximum de 48 points)
- -l'appréciation du Recteur ou du DASEN (excellent 140 pts - très satisfaisant 90 pts - satisfaisant 40 pts – insuffisant 0 pt).

Même si la part de l'appréciation du Recteur ou du - les fonctions de directeur délégué aux forma-Dasen est prépondérante, cette appréciation n'est tions professionnelles et technologiques ; pas figée et peut évoluer d'une année à l'autre, contrairement à ce qui est prévu pour le passage à la hors classe. Par contre, pour une période transitoire ler pédagogique. jusqu'en 2020, le collègue doit demander son accès - les fonctions de référent auprès des élèves en à la classe exceptionnelle pour un accès via le vi- situation de handicap.

vier 1.

Grâce au SE-UNSA, certaines missions (directrices/ teurs d'école y compris à 1 classe, enseignants en REP) ont été rajoutées aux missions initialement La mise ne place des Parcours Professionnels Car- prévues. L'action du SE-UNSA 64 a aussi permis rières et Rémunérations dans la Fonction Publique de faire respecter dans le tableau d'avancement a eu pour conséquence d'uniformiser les parcours des promus le ratio femmes/ hommes préconisé par

Le taux d'accès à la classe exceptionnelle s'est éta-En effet, les CE d'EPS comme les PEGC avaient bli à 1,43% en septembre 2017. Les accords PPCR déjà un déroulement de carrière sur trois grades : ont prévu d'augmenter progressivement ce taux

la hors classe, continuera à veiller au respect par le Les collègues ayant accédé à la hors classe avant gouvernement de l'augmentation des taux d'accès le 31 août de l'année en cours, peuvent accéder à et revendiquera l'élargissement des missions pour

Dans notre département, 49 collègues du 1^{er} degré - 8 années scolaires minimum de missions particu- ont été promus en septembre 2017. La CAPD pour lières * sont nécessaires pour prétendre à l'accès l'accès au 1er septembre 2018 se tiendra le 26 juin prochain. Le contingent départemental n'est pas

Rappel des missions pour l'accès via le vivier 1 :

- technique supérieure assimilée ainsi que dans les classes préparatoires aux grandes écoles ;
- les fonctions de directeur d'école et maîtres assurant ou ayant assuré les fonctions de directeur dans les écoles à classe unique ;
- les fonctions analogues à celles de directeur départemental ou régional de l'UNSS
- les fonctions de maître formateur et de conseil-



Mesures révisables rentrée 2018

Ma carte scolaire

je m'en
occupe! (.

Circonscription	Ecole	Mesures révisables	Précisions
ANGLET	URCUIT	Ouverture conditionnelle	si 240
ANGLET	VILLEFRANQUE	Ouverture conditionnelle	si 106 monolingues
	BAYONNE Arènes élé- mentaire	Ouverture conditionnelle	si 136
	BAYONNE Lahubiague	Ouverture conditionnelle	si 84
BAYONNE	BOUCAU Langevin	Ouverture conditionnelle	si local disponible
	USTARITZ Idékia	Ouverture conditionnelle 0,5 basque + Fermeture révisable 0,5 français	si projet bilingue
BIARRITZ	ARBONNE	Ouverture conditionnelle 0,5 basque + Fermeture révisable 0,5 français	si répartition monolingues- bilingues confirmée
	BIDOS	Fermeture révisable	à 81 et si RPI en 2018
	GURMENCON	Fermeture révisable	à 53 et si RPI en 2018
OLORON	MOUMOUR	Fermeture révisable	à 81
	OGEU	Fermeture révisable	à 105
	OLORON Navarrot	Fermeture révisable	à 105
	LAGOR	Fermeture révisable 0,5 français	à 55 monolingues
ORTHEZ	RPI Carresse-Cassaber / Escos / Labastide- Villefranche	Fermeture révisable	à 105 sur le RPI
	RPI Sauvelade / Vielle- ségure	Fermeture révisable	à 53 sur le RPI
	GAN Paule Constant élémentaire	Fermeture révisable	à 210 monolingues
PAU CENTRE	JURANCON Moulin élémentaire	Fermeture révisable	à 105
	PAU Bosquet	Ouverture conditionnelle 0,5 occitan	si 12 bilingues
	SAINT-FAUST	Fermeture révisable	à 53 et si RPI avec Aubertin
	GER élémentaire	Fermeture révisable	à 130
	LASCLAVERIES	Fermeture révisable	à 6
	PAU Lavigne	Fermeture révisable 0,5 français	à 125 monolingues
PAU EST	PONTIACQ- VIELLEPINTE	Fermeture révisable	à 105 sur le RPI
	SEVIGNACQ-THEZE	Fermeture révisable	à 130 sur le RPI
	RPI Eslourenties- Daban / Limendous / Lourenties	Ouverture conditionnelle	si 162 sur RPI
PAU OUEST	SAUVAGNON élémentaire	Fermeture révisable français	si 210 monolingues
	RPI Argelos/Astis	Ouverture conditionnelle à Astis	si 55 sur le RPI
PAU SUD	MONTAUT	Fermeture révisable	si 81
ST-JEAN-DE- LUZ	SAINT-JEAN-DE-LUZ Aice Errota	Fermetures révisables 0,5 français et 0,5 espagnol	si 240
USTARITZ	ARMENDARITS	Pas de fermeture révisable, mais fermeture à pas atteint.	la rentrée si le seuil de 53 n'es

Stage « liste d'aptitude à la direction d'école »

Le SE-UNSA 64 a proposé un stage « liste d'aptitude à la direction d'école » le jeudi 23 novembre 2017 au collège Daniel Argote à Orthez. Ce stage, ouvert à tous, adhérents ou non, a permis aux participants d'avoir une vision plus exhaustive des questions et thèmes pouvant être abordés lors de l'entretien pour être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école, et de mieux connaître les attentes, enjeux et difficultés qui peuvent être rencontrés une fois en poste.

Encadré par des directeurs ou anciens directeurs provenant de différents horizons (actifs ou à la retraite, exerçant dans des communes de différentes tailles, en milieu rural ou en ville, avec ou sans décharge de direction suivant la taille de l'école), ce stage a également été l'occasion de faire le point sur les fiches SST (santé et sécurité au travail), ou encore la gestion des élèves perturbateurs, grâce à l'intervention du secrétaire départemental du CHSCT.



Les participants nous ont fait savoir cette année encore que le stage avait complètement répondu à leurs attentes et leur avait permis de trouver les réponses ou l'attitude à avoir lors de leur entretien.

Mais pour les collègues qui s'interrogent sur le fait de devenir directeur dans les années à venir, ce stage est aussi l'occasion de poser des questions sur cette mission, et donc de décider ou non de demander à s'inscrire sur la liste d'aptitude. Si vous vous interrogez sur cette opportunité, n'hésitez pas à vous inscrire à notre stage l'année prochaine pour y trouver les réponses!

Audrey LALANNE / Alain CHAILLET/ Sylvain RAVIER

Stage ASH - « Accueillir un élève à Besoins Éducatifs Particuliers ».

Le 11 mai dernier au lycée hôtelier de Biarritz, une vingtaine de collègues 1^{er} degré, 2^{nde} degré et AESH ont participé au stage ASH « Accueillir un élève à Besoins Éducatifs Particuliers ». Convivialité et enthousiasme étaient au rendez-vous autour des thèmes de l'adaptation et du handicap. Un tour d'horizon sur les actualités nationales et départementales ont permis aux participants de mieux cerner les préoccupa-

tions du syndicat et les chantiers en cours. La présentation du profil ASH du département et des actions locales a recentré les discussions autour des problématiques du terrain.

Et c'est sous le soleil radieux du Pays Basque que les stagiaires ont expérimenté un atelier basé sur la technique du débat mouvant laissant la main aux discussions, arguments et positionnements. L'ensemble des thèmes abordés a favorisé les échanges entre collègues issus de contexte d'exercice différents. Cette séquence a été un vrai moment d'enrichissement.



Cécile LARRIERE / Sylvain RAVIER

Commandez les fiches utiles du SE-Unsa

Le SE-Unsa met à votre disposition, sur simple commande, des fiches pratiques.



Conditions de travail

D'octobre à décembre 2017, le SE-Unsa a recueilli 7500 réponses d'enseignants des lycées et des collèges sur leurs conditions de vie dans les établissements. Ces résultats font aujourd'hui l'objet d'une campagne de communication pour imposer ce débat dans l'actualité éducative.

Les fiches utiles « Conditions de travail » reviennent sur les différents risques du métier enseignant : le corps et la voix, les risques psychosociaux, le stress au tra-

vail, l'épuisement professionnel

Vous retrouverez des cas pratiques pour savoir comment agir et trouverez aussi les revendications du SE -Unsa pour transformer l'architecture scolaire et mettre en œuvre une prévention efficace des différents risques psychosociaux que subissent les enseignants

Agir dans son établissement

Comme beaucoup d'enseignants, vous n'êtes pas satisfaits de l'organisation des conseils de classe, vous avez envie d'organiser votre salle de classe autrement, vous rêvez de mettre en place la médiation entre

pairs ou d'un établissement plus durable, vous voulez développer la lecture chez les élèves, ou passer à la classe coopérative, mais vous ne savez pas comment faire, ça a l'air compliqué...pas de panique!

Les fiches pratiques « Agir dans son établissement » vous permettront de découvrir comment des collègues se sont lancés dans leur établissement, pour monter ces projets de A à Z!





Les kits CPE du SE-Unsa

Au fil des stages académiques CPE organisés sur l'ensemble du territoire, le SE-Unsa a recueilli les besoins exprimés par les collègues.

Afin de répondre à leurs attentes, nous avons réalisé des kits spécifiques à des lieux d'exercice identifiés (collège en éducation prioritaire, collège rural et lycée).

Chacun de ses kits est composé de fiches thématiques adaptées à chaque lieu.

Contact: 64@se-unsa.org

Parcoursup, violent révélateur de la compétition scolaire

Parcoursup ne crée pas la compétition scolaire, les filières sélectives ou le manque d'investissement dans l'université. La sélection existait déjà mais elle était plus subtile, moins visible. Avec Parcoursup, les élèves et les enseignants qui les accompagnent « se la prennent en pleine figure » et ça fait mal...

Avant, dans APB, les élèves hiérarchisaient leurs vœux et pratiquaient une forme d'auto-sélection stratégique. Ils étaient beaucoup plus nombreux à obtenir une réponse positive sur un vœu « choisi » et se sentaient « acteurs » de leur parcours. Avec Parcoursup, plus d'auto-censure, tout le monde peut tenter sa chance... Les espoirs suscités ont donc été immenses, alors que le résultat final ne sera probablement pas différent de celui de l'an dernier : les meilleurs dossiers obtiendront les orientations les plus convoitées, les dossiers les plus fragiles finiront là où il reste des places. Les lycéens qui sont encore en attente d'une réponse positive se sentent dépossédés de leur avenir, dépendants des choix effectués par ceux qui ont les meilleurs dossiers.

Quant aux équipes éducatives, professeurs principaux en tête, qui sont en première ligne pour répondre au désarroi et à la colère des lycéens, il faut aussi que le ministère entende leurs difficultés. Parcoursup a représenté un travail colossal, souvent dans l'urgence. Ils ne s'en plaignent même pas. Ce dont ils se plaignent, c'est d'être confrontés de manière violente aux injustices de notre système éducatif et de ne pas pouvoir apporter de réponses rassurantes aux questions des jeunes avec lesquels ils ont travaillé toute l'année. Si un bilan sérieux n'est pas fait de cette première année et si des améliorations ne sont pas annoncées pour l'an prochain, il sera très difficile de trouver des professeurs volontaires pour assumer la mission de professeur principal de terminale.

Franck HIALE

A l'Université de Pau, 4 filières (SVT, STAPS, Informatique et Sociologie) ont eu la nécessite de recourir au classement des vœux et aux listes d'attente.

Pour être informé quasiment en temps réel des différentes évolutions des chantiers "Fonction publique" lancés par le gouvernement et auxquels l'UNSA participe, remplissez ce formulaire en ligne



http://www.unsa-education.com/spip.php?article3408

MUTATIONS INTRA 2018 Les CAPA et FPMA se dérouleront du vendredi 15 juin au mercredi 20 juin. Vendredi 15 juin : PsyEN, Lundi 18 juin : Histoire-Géographie, Espagnol, Eco gestion, Arts plastíques, Philosophie, An-glais, Langues rares, Mathématiques, Allemand. Lettres modernes, Lettres classiques Mardi 19 juin : PEPS, Documentation, Technologie, Education musicale, SII, PLP Mercredi 20 juin STMS, SES, SVT, Biochi-Pour vous informer de votre résultat dès la fin Franck HIALE: 06.89.34.86.83 des commissions. le Patricia ESCAPIL: 06.35.25.32.79 SE-Unsa met en place Marie-Laure CRUTCHET: 06.13.56.88.04 des permanences télé-Marthe ABENIA: 06.77.22.89.73 phoniques tous Section départementale : 05.59.82.57.40 Section académique: 05.57.59.00.20 Engagées pour une École durable

Nouveau Bac 2021

Où en est-on?

- Mars 2018 : les textes sur la réforme du bac sont passés au CSE
- Avril 2018 : les textes sur la réforme du lycée sont passés au CSE
- D'autres textes sont attendus : épreuve orale de projet, banque numérique des sujets ...
- La rédaction des nouveaux programmes est prévue entre avril et décembre 2018

Ce que le SE-Unsa a obtenu

- Limitation du nombre de disciplines passées épreuves en épreuves communes de contrôle continu Prévoir
- Annonce de la création d'une indemnité forfaitaire pour les épreuves communes du contrôle continu
- Poids de l'épreuve orale finale limitée à 10 % dans la voie générale et poids de la philosophie réduit dans la voie technologique
- Le « grand oral » de culture générale devient une « épreuve orale finale » de projet
- Rattrapage : suppression du choix entre l'examen du livret et une épreuve de rattrapage prévu initialement
- Passage de 1 h à 1,5 h de l'enseignement numérique et technologique en seconde
- Introduction d'une option facultative « technologie du tertiaire » en seconde
- Réintroduction de la spécialité « RH » en terminale STMG
- Augmentation des marges prof sur le cycle terminal et en STMG
- Possibilité donnée au recteur d'abonder les DHG



Bac, lycée, des choix décisifs

Ce qui doit encore bouger

Dans l'organisation des épreuves (terminales et contrôle continu) :

- Limiter le nombre d'épreuves à 2 par discipline
- Limiter les contraintes d'organisation pour les épreuves
- Prévoir l'évaluation d'une pluralité de compétences dans les E3C

Dans l'organisation des enseignements :

- Prévoir un enseignement de mathématiques à plusieurs niveaux en première en y étendant les enseignements facultatifs « maths complémentaires » et « maths experts »
- Permettre à l'échelle d'un bassin d'accéder à tous les enseignements de spécialité

L'accompagnement personnalisé n'est plus obligatoire pour tous, il est proposé « selon les besoins ». Il inclut un « accompagnement aux choix d'orientation » dont le volume indicatif est de 54 h/an.

Les élèves peuvent suivre un enseignement optionnel de 3 heures (arts, EPS, LV3, LCA...) voire 2 en terminale (ajout de maths complémentaires, maths expert et droit et enjeux du monde contemporain)

Le SE-Unsa a revendiqué :

- Une option technologique obligatoire en seconde et donc intégrée dans les moyens de la DHG et non prise sur les marges
- Des moyens d'autonomie (marges profs) suffisants pour le dédoublement et l'accompagnement personnalisé

Marie Laure CRUTCHET

La place du concours de recrutement change : mythe ou réalité ?

La parution du référé de la Cour des comptes fait le buzz : la boite de pandore serait donc ouverte avec la décision de changer la place du concours de recrutement.

Cette sixième recommandation n'est justement qu'une recommandation : « placer les épreuves d'admissibilité en fin de licence ; asseoir davantage les épreuves d'admission, qui seraient placées au cours de l'année de M1, sur des enseignements de professionnalisation ».

Si la question de la formation est évoquée régulièrement, mais vaguement, dans la presse ces derniers mois, la réponse des ministres à la Cour des comptes est sans ambigüité : « la réflexion reste engagée sur le positionnement comme sur la nature des concours » ; de plus « la mise en œuvre d'une telle ré-

forme ne pourrait être effective, au mieux, que pour la session 2020 ».

Mon entrée dans le métier je m'en occupe!

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, ce qui est déterminant, c'est le contenu du concours. Le SE-Unsa sera favorable aux propositions qui iront dans le sens d'une professionnalisation des parcours de formation, et l'acquisition des compétences professionnelles pour faire face en toute sérénité à leur entrée dans le métier.

Il ne sert donc à rien de crier au loup. Rappelons que dans l'agenda social, la réflexion sur la place du concours est prévue en 2019. Le SE-Unsa participera de manière utile et constructive sur le sujet plus général de l'entrée dans le métier, avec la défense d'un continuum de formation, qui doit permettre d'améliorer l'attractivité du métier et d'endiguer la crise du recrutement.

Alain CHAILLET





Formation des AESH : enfin une avancée !

Nos interventions sur l'urgence d'ouvrir le dossier formation des AESH ont porté leurs premiers fruits. En effet, notre demande de déterminer un nombre d'heures minimum obligatoire pour la formation d'adaptation à l'emploi a été prise en compte par le ministère : le décret stipule désormais que celle-ci sera de 60 heures.

C'est certes bien en-deçà de ce que nous réclamions, mais cette amélioration du texte montre notre détermination à agir pour l'amélioration du statut des AESH. Un essai réussi que nous comptons bien transformer!

COTISATIONS 2017-2018

Crédit d'impôt 66 % du montant de votre cotisation

se-unsa.org

TITULAIRES

		ÉCHELONS	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	PE, Certifié, PsyE	N, CPE, PLP, Peps	156	159	163	167	172	182	195	208	223	238
	Agrégé		176	178	192	204	217	232	250	267	284	296
Classe normale	Bi-Admissible		146	159	167	176	183	193	208	224	239	249
	Instituteur					140	142	145	153	160	171	187
	PEGC, CE-EPS,	AE				143	150	157	166	174	185	195

	É	CHELONS	1	2	3	4	5	6	7	HeA1	HeA2	HeA3
	PE, Certifié, PsyEN, CPE	E, PLP, Peps	185	205	219	234	253	270	285			
Hors- classe	PEGC, CE-EPS		165	174	185	195	221	238				
	Agrégé	:	244	253	267	284	296			318	330	347

		ÉCHELONS	1	2	3	4	5	HeA'1	HeA'2	HeA'3	HEB1	HEB2	HEB3
	Agrégé		298					320	332	349	349	364	383
Classe except	PE, Certifié, PsyEN	, CPE, PLP, Peps	250	264	278	298		320	332	349			
•	PEGC, CE-EPS		223	242	253	270	285						

NON-TITULAIRES CONTRACTUEL AED, CUI Suppléant **AESH** indice indice de indice < 400 401 à 500 > 500 73 50 105 137 171 83

ENTRÉE DANS LE MÉTIER					
Étudiant, EAP	Stagiaire				
41	88				

SITUATIONS PARTICULIÈRES					
Temps partiel, CPA	Disponibilité, con- gé parental				
prorata du salaire	41				

RETRAITÉS		
Pension < 1 400 €	Pension entre 1 400 et 1 850 €	Pension > 1 850 €
104	128	138



Bulletin d'adhésion 2017 - 2018

À retourner à : SE-UNSA 12 rue René Fournets 64000 PAU

☐ Renouvellement d'adhésion ☐ Nouvel(le) adhérent(e) ○ Actif(ve) ○ Retraité(e)
Nom d'usage:Prénom :
Nom de naissance :
Adresse personnelle:
Code postal : Commune :
Téléphone : Portable : Portable : Crédit d'impôt
Adresse mél personnelle :
Adresse lieu d'exercice:
TITULAIRE:
☐ Premier degré Spécialité (directeur, ZIL, ASH, IMF, SEGPA., etc.)
O Professeur des écoles O Instituteur
Second degré Discipline :
○ Certifié(e) ○ PLP ○ Agrégé(e) ○ Bi-admissible ○ AE ○ PEGC Section :
○ CE – EPS ○ Prof. EPS ○ CPE ○ COP ○ D CIO
○ Autre (préciser) :
NON-TITULAIRE:
☐ Enseignant, CE, CPE (précisez): ○ Vacataire ○ Contractuel
☐ Autres (AED, AESH, CUI : EVS ou Aide Adm) (précisez les fonctions) :
ENTRÉE DANS LE MÉTIER:
🗖 Étudiant 🗖 Suppléant 🗖 E A P 🔲 Stagiaire Catégorie (PE, PLP, agrégé,) :
○ Classe normale ○ Hors classe ○ Classe exceptionnelle
☐ Temps complet ☐ Temps partiel% ☐ CLM, CLD, dispo
Échelon : Montant de la cotisation :
Mode de paiement: 🔲 Chèque 🔲 Renouvellement du prélèvement automatique
☐ 1 ^{ère} demande prélèvement automatique en fractionné :
Pour une 1 ^{ère} demande : signer le mandat SEPA et joindre un RIB
J'adhère au Syndicat des Enseignants, date et signature :
Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous communiquer des informations syndicales susceptibles de vous concerner. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et au libertés.



Dans l'action pour le pouvoir d'achat des retraités

Après le 15 mars et le 14 juin 2018, l'UNSA Retraités poursuit son action pour la défense du pouvoir sions au moins égale à l'augmentation des prix, d'achat des retraités.

L'UNSA Retraités revendique :

- Au niveau national, lettre aux ministres : Agnès Buzin (Ministre de la santé et des solidariet des finances) et Gérard Darmanin (Ministre de l'action et des comptes publics).
- adressé aux députés, pour rappeler nos re- les autorités, vendications:
- l'abandon du gel des pensions,

- la revalorisation annuelle pour 2018 des pen-
- l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire mensuel de base,
- la revalorisation des pensions les plus faibles tés), Bruno Le Maire (ministre de l'économie pour qu'à carrière complète aucune pension ne soit inférieure au SMIC,
- la mise en place d'une structure de concertation Au niveau départemental, un courrier a été entre les Organisations Syndicales de retraités et
 - la compensation intégrale de l'augmentation de CSG.

Le SE-UNSA appelle chacun.e à s'adresser à la/ au député.e de sa circonscription ainsi qu'aux sénateurs. En encadré, voici une trame de lettre, que vous pouvez personnaliser, à votre convenance.

Lettre aux parlementaires.

Le montant de ma retraite ne cesse de se dégrader depuis plusieurs années, qu'il soit comparé à l'indice des prix ou au salaire des actifs. Les dernières mesures prises par le gouvernement, majoration de la CSG de 1,7 point et report de la revalorisation des retraites au 1^{er} janvier 2019, aggravent encore cette situation.

Les retraités sont décrits trop souvent comme des privilégiés. Pour la majorité d'entre eux comme pour moi-même ce n'est pas le cas ;

Avec l'UNSA Retraités, je revendique :

La majoration immédiate des petites pensions.

La compensation de la majoration de la CSG mise en place depuis janvier 2018.

La revalorisation de ma pension au 1^{er} octobre 2018.

Liste députés 64

Josy Poueyto	Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP	josy.poueyto@assemblee-nationale.fr
Jean Paul Mattei	43 Rue Henri Faisans 64000 Pau	jean-paul.mattei@assemblee-nationale.fr
David Habib	17 Place Henri Dunant 64150 Mourenx	david.habib@assemblee-nationale.fr
Jean Lassalle	2 Rue Saint-Grat, 64400 Oloron-Sainte- Marie	jean.lassalle@assemblee-nationale.fr
Florence Lasserre -David	Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP	florence.lasserre-david@assemblee- nationale.fr
Vincent Bru	Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP	vincent.bru@assemblee-nationale.fr

Liste sénateurs 64

Max Brisson	Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06	m.brisson@senat.fr
Frédérique Espa- gnac	Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06,	f.espagnac@senat.fr
Denise Saint-Pé	Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06,	f.espagnac@senat.fr



De la consultation citoyenne à la nouvelle réforme des retraites.

des retraites, Jean-Paul Delevoye, tive n'auront pas une carrière pro- démographiques (5 actifs pour 1 a lancé jeudi 31 mai une consulta- fessionnelle unique et linéaire. La retraité en 1950 ; 2,2 actifs pour tion citoyenne afin de sonder les mobilité professionnelle est en un retraité aujourd'hui et 1 actif Français sur cette réforme.

étudiée l'année prochaine par les années et + 50% les 10 années celui d'un régime de capitalisation parlementaires. Durant les pro- qui viennent. En une année, 1 sa- par points. Ce système a été introchains mois, pendant que M Dele- larié sur 6 change de métier. voye rencontrera les partenaires Cependant, comment parvenir à naires. Il s'agit de la Retraite Adsociaux (cf. article concertation unifier les différents régimes de ditionnelle de la Fonction Publique sur le régime cible), les Français retraite existant? auront la possibilité de proposer, de commenter et de voter sur le participez.reformeretraite.gouv.fr.

cette plateforme, Sur onze grandes questions sont ouvertes à la discussion, parmi lesquelles "quelle prise en compte des enfants dans la retraite ?" ou encore "comment adapter les retraites Pour chacune d'elles, le haut-tion que l'on connait permet aux loi? commissaire formule un constat actifs d'aujourd'hui de financer la Le chantier est ouvert. L'UNSA qui sert de base de départ à la retraite des retraités d'aujourd'hui, veillera aussi que la réforme réflexion. Un premier vote est ou- Passer à un régime de retraite par n'aboutisse pas à une baisse gévert afin de dire si l'on est capitalisation, "d'accord", "mitigé" ou "pas d'ac- semble aujourd'hui écartée par le ment. Pour les départs à la record" avec ce constat. Puis il est gouvernement, reviendrait à ouvrir traite en 2010, ce revenu de rempossible de rédiger un commen- le système à la spéculation finan- placement qui correspond au taire pour faire part de son point cière et aux fonds de pension. Ne pourcentage entre le premier mois de vue.

pour tous".

Le haut-commissaire à la réforme entrent aujourd'hui dans la vie ac- 2040, ce malgré les perspectives nette augmentation ces dernières pour un retraité à l'horizon 2050). Cette réforme des retraites sera années : + 25% ces 10 dernières Le régime cible prévu pourrait être



hypothèse prenons pas les exemples désas- de pension par rapport au dernier La phrase introductive est la sui- treux des pays anglo-saxons!

nous travaillons vise à créer un existantes ne sont pas toutes en riés de la fonction publique et à système universel dans lequel un déficit et un système solidaire 75,2 % pour les salariés du privé. euro cotisé donne les mêmes entre caisses permet de compen- La complexité du sujet devrait droits, quel que soit le moment où ser les déficits comme celui de la conduire nos dirigeants à la plus il a été versé et quel que soit le caisse des anciens mineurs. Le grande prudence. statut de celui qui a cotisé. Ce régime de pension de la Fonction Faire évoluer le système pour système de retraite, nous le vou- Publique d'Etat est d'ores et déjà garantir sa pérennité, OUI! lons plus simple, plus juste, à l'équilibre et même légèrement Le bousculer pour y introduire excédentaire. Le COR (Conseil un système qui abaisserait les L'idée de créer un système uni- d'Orientation des Retraites) pré- pensions de retraite pour la maversel correspond à une réalité voyait dans ces derniers rapports jorité, NON! qu'il est impossible d'ignorer. En un retour à l'équilibre global des effet, la majorité des jeunes qui régimes entre les années 2020 et

duit dès 2005 pour les fonctionqui ne comptabilise que les indemnités perçues, soit fort peu en ce qui concerne les enseignants. L'extension à tous les revenus du travail d'un tel système pourrait faire courir le risque d'une remise en cause de la solidarité intergénérationnelle et de la solidarité envers les plus faibles revenus. Comment seront alors convertis

en points les droits acquis des aux nouvelles formes de travail ?" Le régime de retraite par réparti- actifs avant la promulgation de la

qui nérale des revenus de remplacemois de salaire se situait en vante : "La réforme à laquelle Les différentes caisses de retraite moyenne à 73,9 % pour les sala-

Daniel SAINTE CLUQUE

